



Définition des zones favorables au développement des énergies renouvelables sur le territoire de la ville de Reims – Adoption

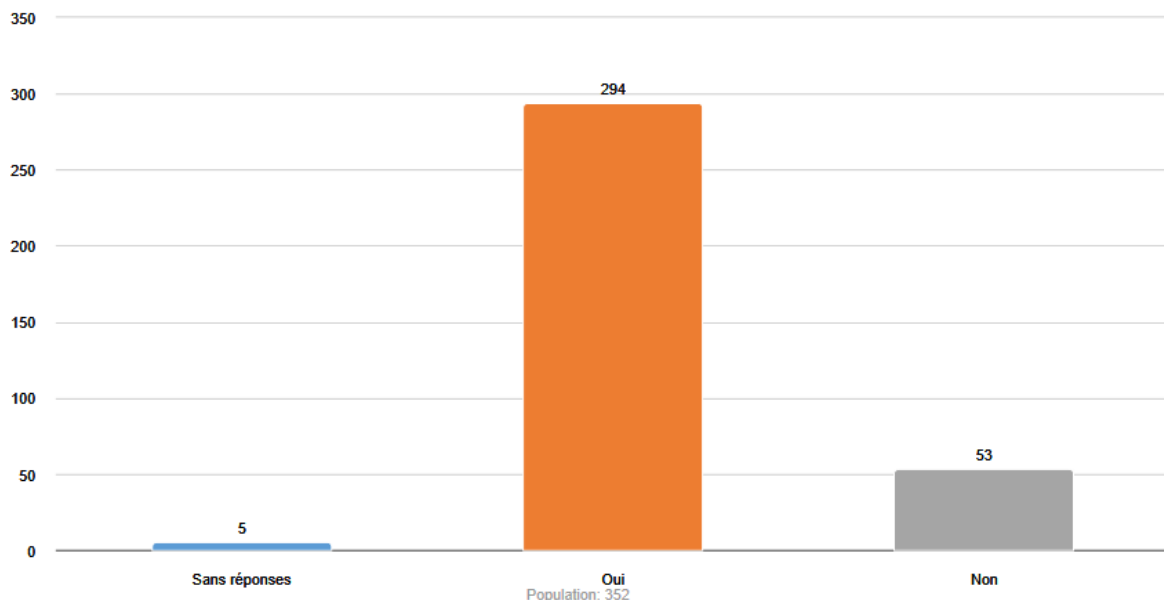
Annexe 2 : Recueil de la concertation engagée du 07 au 28 février 2024

Géothermie

Souhaitez-vous voir une zone favorable au développement de la géothermie de surface sur l'ensemble des parties urbanisées de la ville de Reims à l'exception des interdictions réglementaires (distance des captages d'eau destinés à la consommation humaine ?

Graphique

Souhaitez-vous voir une zone favorable au développement de la géothermie de surface sur l'ensemble des parties urbanisées de la ville de Reims à l'exception des interdictions réglementaires (distance des captages d'eau destinés à la consommation humaine e





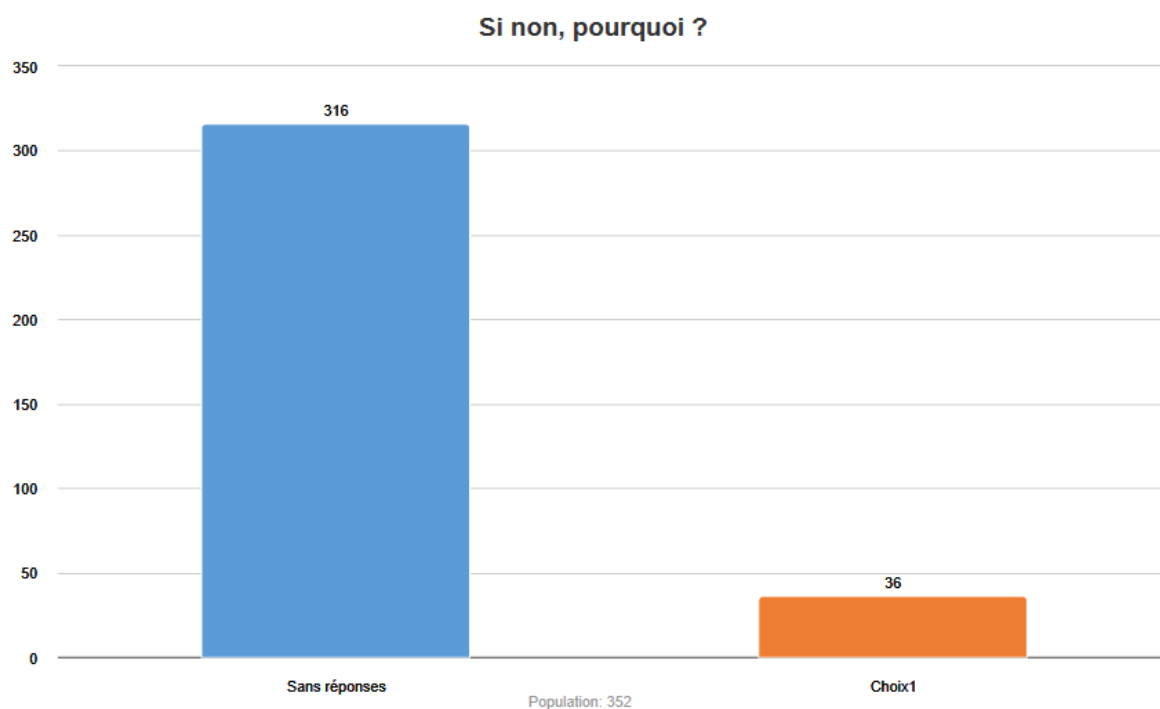
Données

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Sans réponses	5	1,4 %
Oui	294	83,5 %
Non	53	15,1 %

Population : 352

Si non, pourquoi ?

Graphique



Données

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Sans réponses	316	89,8 %
Choix 1 : Différents arguments à énoncer	36	10,2 %

Population : 352

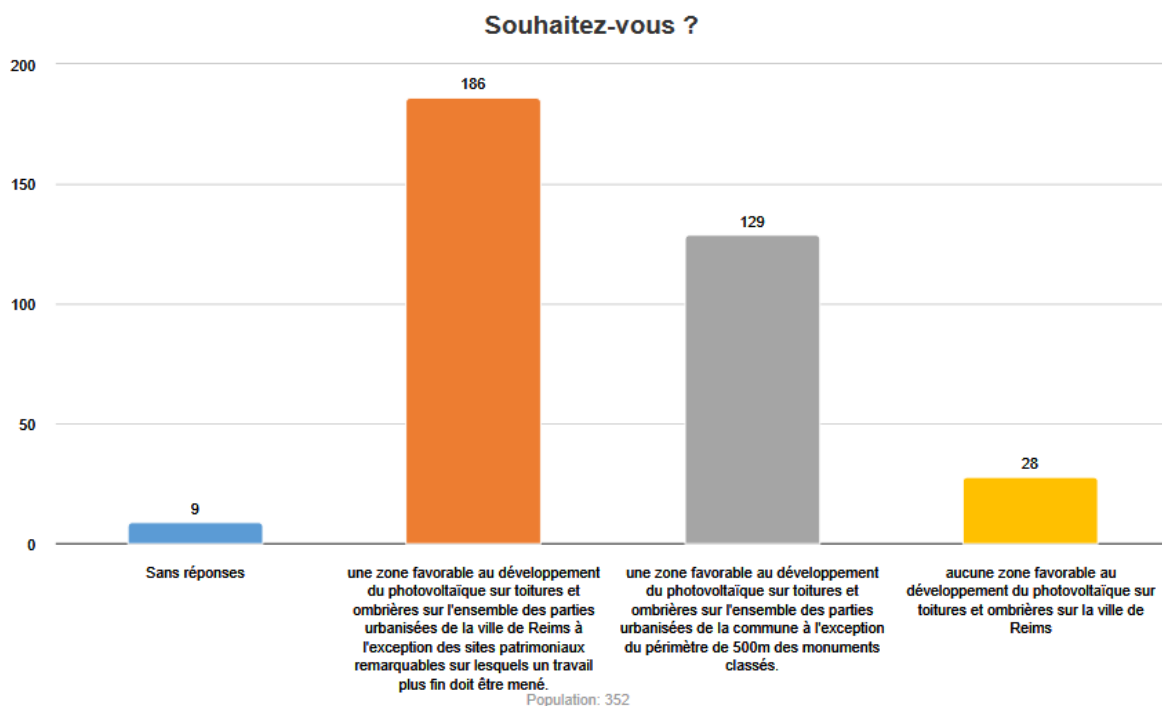




Photovoltaïsme sur toiture

Souhaitez-vous ?

Graphique



Données

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Sans réponses	9	2,6 %
Une zone favorable au développement du photovoltaïque sur toitures et ombrières sur l'ensemble des parties urbanisées de la ville de Reims à l'exception des sites patrimoniaux remarquables sur lesquels un travail plus fin doit être mené.	186	52,8 %
Une zone favorable au développement du photovoltaïque sur toitures et ombrières sur l'ensemble des parties urbanisées de la commune à l'exception du périmètre de 500m des monuments classés.	129	36,6 %
Aucune zone favorable au développement du photovoltaïque sur toitures et ombrières sur la ville de Reims	28	8 %

Population : 352



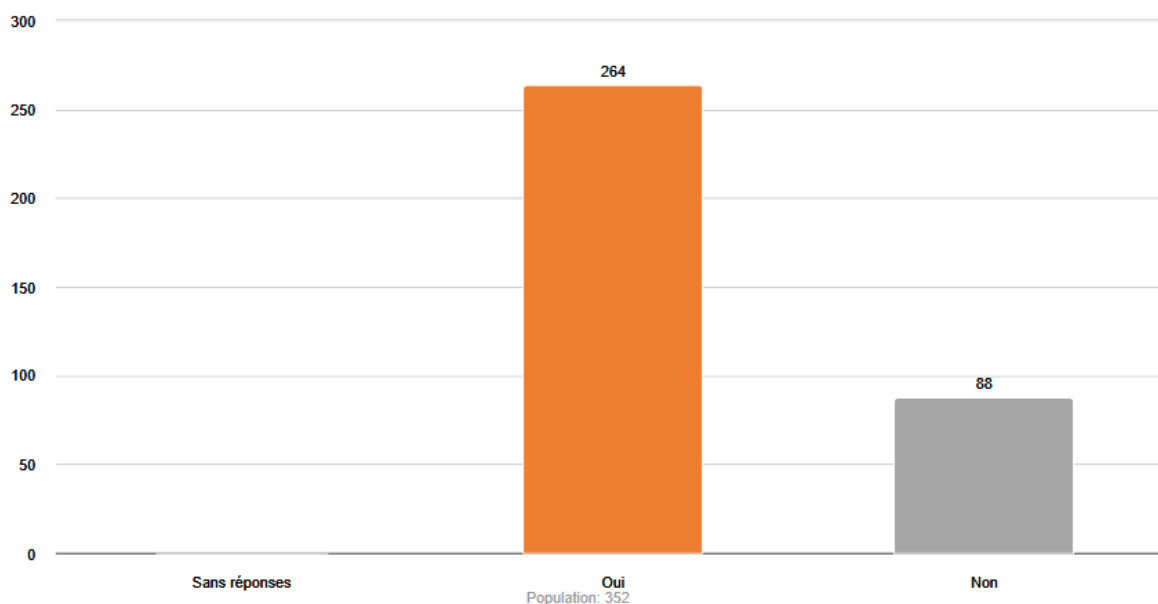


Photovoltaïsme au sol

Les zones Arc Nord Est sur les emprises « 12e Escadre d'aviation » et « La Husselle », peuvent accueillir l'installation de panneaux photovoltaïques au sol pour alimenter en électricité, des parties urbanisées de la ville de Reims.

Graphique

Les zones Arc Nord Est sur les emprises « 12e Escadre d'aviation » et « La Husselle », peuvent accueillir l'installation de panneaux photovoltaïques au sol pour alimenter en électricité, des parties urbanisées de la ville de Reims.



Données

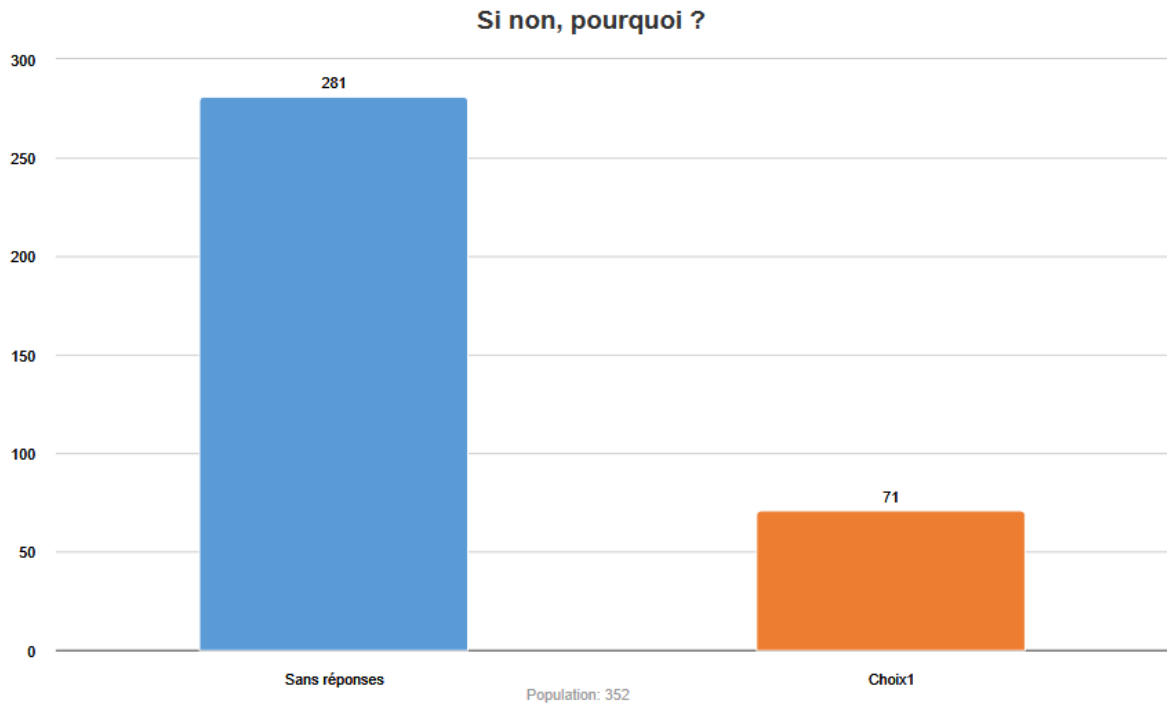
Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Sans réponses	0	0 %
Oui	264	75 %
Non	88	25 %

Population : 352



Si non, pourquoi ?

Graphique



Données

Libellés	Nombre de réponses	Pourcentages
Sans réponses	281	79,8 %
Choix 1 : Différents arguments à énoncer	71	20,2 %

Population : 352

